

## Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 10 novembre 2011

### Présents :

Jean-Jacques BENOIT - Jean-Louis HAURIE – Danielle LE ROY - Dany DEBAULIEU - Michel CABANNES - Odette EYSSAUTIER - Thierry HOFER - Philippe DESPUJOLS - Edith MONCOUCUT - Patrice VERDON - Dominique DUMONT - Michel DAZAT - Mado LAMBERT - René LAVERSANNE  
Laure CURVALE - Patrick GUILLEMOTEAU - Ibrahim N'DIAYE - Samira EL KHADIR - Nathalie DELTIMPLE - Didier SARRAT - Touria YAHIAOUI - Isabel VINCENT-PEREIRA - Gérard DUBOS - France NORMAND - Frédéric DANJON - Maxime MOULINIER - Alain AMIDIEU - Patricia FENOCCHIO - Michel OLIVIER - Lahcen BAYTI - Christian MILLIER - Marie-Françoise BOURDEAU - Franck RAYNAL - Dominique MONNIER - Sylvie TRAUTMANN - Eric MARTIN - Marie-Céline LAFARIE - Isabelle UFFERTE - Gérard BARTHÉLEMY

### Absents ayant donné procuration :

Corinne GONET	procuration à	Edith MONCOUCUT
Maria FUENTES	procuration à	Didier SARRAT
Sylvie LESTURGEON	procuration à	René LAVERSANNE
Charles ZAÏTER	procuration à	Jean-Louis HAURIE
Pascal BREUZARD	procuration à	Franck RAYNAL
Nathalie MARCADET-LABARBE	procuration à	Sylvie TRAUTMANN

Secrétaire de séance : Michel OLIVIER

\*\*\*

## Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 29 septembre 2011

\*\*\*

Conformément à l'article 18 du règlement intérieur du Conseil Municipal qui prévoit que le Maire puisse soumettre à l'approbation de l'assemblée délibérante les points urgents, **Monsieur le Maire** propose d'ajouter une délibération à l'ordre du jour : **aff n°2011-482bis** : Commission de délégation de Service Public – Conditions de dépôts des listes pour l'élection de ses membres

Après discussion, le principe d'inscription de cette délibération à l'ordre du jour est approuvé à la majorité. Mmes Trautmann, Lafarie, Marcadet-Labarbe et MM. Raynal, Martin et Breuzard votent contre.

\*\*\*

## Rendu compte des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

\*\*\*

**aff n°2011-471** : Agenda 21 - Rapport annuel d'information au Conseil Municipal en matière de Développement Durable

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte de la présentation effective de ce rapport en Conseil Municipal en amont du Débat d'orientations budgétaires 2012.

**aff n°2011-472** : Rapport 2011 relatif à la Dotation de Solidarité Urbaine 2010

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte de la présentation de ce rapport.

**aff n°2011-473** : Soutien de la Ville de Pessac au projet de Renouveau Urbain d'Arago – Approbation de la Convention partenariale et financière du projet

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le principe de participation de la Ville au projet de renouvellement Urbain d'Arago pour un montant global de 2 345 045 €,
- d'approuver la convention jointe à la délibération,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce projet.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

## **Finances :**

### **aff n°2011-474 : Débat d'orientations budgétaires pour l'année 2012**

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte de la présentation de ce Débat d'orientations budgétaires pour l'année 2012.

### **aff n°2011-475 : Exercice 2011 - Répartition n°5 des crédits de subventions**

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à la répartition des crédits de subventions dans les conditions précisées dans la délibération.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

**Abstention de Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Monnier et de MM. Raynal, Martin et Breuzard.**

## **Marchés :**

### **aff n°2011-476 : Services d'assurances pour la commune de Pessac – attribution des marchés**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les montants des marchés comme indiqués,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés correspondants.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

**Abstention de M<sup>elle</sup> Ufferte et de M. Barthélemy.**

### **aff n°2011-477 : Nettoyage des établissements à vocation culturelle, associative et sportive de la Ville de Pessac – avenant n°1 avec la société APR GROUPE**

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 au marché 10096 F avec la société APR GROUPE.

**La délibération est adoptée à la majorité.**

**M<sup>elle</sup> Ufferte et M. Barthélemy votent contre.**

### **aff n°2011-478 : Déconstruction du hall des sports de Bellegrave et de locaux annexes – avenant n°1 avec la société AVENIR DECONSTRUCTION**

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à conclure l'avenant n°1 au marché avec la société Avenir Déconstruction.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

### **aff n°2011-479 : École maternelle Jules Ferry – Extension et réaménagement des locaux – avenants n°1 avec les sociétés EGTB (lot n°1), ALUMIN (lot n°4) et INTARSIA (lot n°5)**

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à conclure les avenants n°1 aux marchés n°11048A avec la société EGTB, n°11048D avec la société ALUMIN et n°11048E avec la société INTARSIA.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

**Abstention de Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie et de MM. Raynal, Martin et Breuzard.**

### **aff n°2011-480 : Centre de loisirs de Romainville - Construction d'un restaurant et restructuration des locaux "maternelle" – avenant n°1 avec la société ROLLIN TP (lot n°15)**

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à conclure l'avenant n°1 au marché n°10056O avec la société ROLLIN TP.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

## **Administration générale :**

**aff n°2011-481 :** Retrait de la délibération n°2011-428 du 29 septembre 2011 relative au principe de la délégation de service public pour la réalisation des travaux de la Cuisine Centrale et la gestion du service Public de la restauration des structures collectives de la Ville

Afin de poursuivre le débat en séance, il est proposé au Conseil Municipal de procéder au retrait de la délibération n°2011-428 en date du 29 septembre 2011.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°2011-482 :** Principe de la délégation de service public (DSP) pour la réalisation des travaux de la Cuisine Centrale et la gestion du service public de la restauration des structures collectives de la Ville

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver et d'adopter le principe de Délégation de Service Public en vue de la réalisation des travaux de modernisation de la Cuisine Centrale et la gestion du Service Public de restauration des structures collectives de la Commune pour une durée maximum de 13 ans,
- d'approuver le rapport de présentation joint en annexe, précisant le contenu de la DSP et les objectifs poursuivis,
- d'autoriser le Maire à engager la procédure de consultation et à accomplir toutes les actions préparatoires à la passation du contrat de DSP et à entreprendre avec un ou des candidats ayant émis une offre, la négociation des conditions de gestion du service pour présenter au Conseil Municipal celle des offres remplissant le mieux les conditions de la présente consultation. Les solutions de Régie directe ou d'adhésion à un EPL ou une SPL, seront comparées aux offres formulées dans le cadre de cette procédure.
- d'autoriser le Maire à solliciter l'ensemble des subventions nécessaires pouvant être attribuées à ce projet et à négocier ces aides avec les partenaires institutionnels de la Commune.

**La délibération est adoptée à la majorité.**

**Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Monnier, Ufferte et MM. Raynal, Martin, Breuzard et Barthélemy votent contre.**

**Abstention de Mmes Curvale, Fenocchio, Eyssautier, Fuentes, Lesturgeon et de MM. Hofer, Danjon, Sarrat, Olivier et Laversanne.**

**aff n°2011-482bis :** Commission de délégation de Service Public – Conditions de dépôts des listes pour l'élection de ses membres

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer comme suit, les conditions de dépôt des listes de la commission de délégation de service public :

- les listes seront déposées ou adressées à la ville de Pessac à l'attention de Monsieur le Maire, au plus tard huit jours avant la séance du Conseil Municipal à laquelle sera inscrite à l'ordre du jour, l'élection des membres de la commission.
- les listes pourront comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir, conformément à l'article D. 1411-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- les listes devront indiquer les noms et prénoms des candidats, aux postes de titulaires et de suppléants.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

**Abstention de M<sup>elle</sup> Ufferte et de M. Barthélemy.**

**aff n°2011-483 :** Jumelage avec la Ville de Viana do Castelo au Portugal

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le principe de la création d'un jumelage avec la ville de Viana do Castelo au Portugal,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le Protocole d'Amitié entre les deux villes,
- de revoir et signer la convention Ville-Comité de jumelage en intégrant la Ville de Viana do Castelo.

**La délibération est adoptée à la majorité.**

**Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Monnier et MM. Raynal, Martin et**

## **Breuzard votent contre.**

**aff n°2011-484** : Prise en charge des frais de déplacement et de dépenses liés à la visite à Galati d'une délégation d'élus, d'agents de la commune et d'un membre du Comité de Jumelage de la Ville de Pessac du 28 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2011

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser la prise en charge des frais de déplacement, et des dépenses liées à cette visite à Galati pour les élus, les agents communaux et la personne extérieure à l'administration municipale.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

**Abstention de Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Monnier et de MM. Raynal, Martin et Breuzard.**

## **Aménagement urbain :**

**aff n°2011-485** : Extension du Bois des Sources du Peugue – Acquisition de terrains rue Général Monsabert

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser l'acquisition des parcelles propriétés de Monsieur et Madame BARES et de Monsieur et Madame BENNEVAULT aux conditions mentionnées ci-dessus.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°2011-486** : ZAC Centre-Ville – Lancement de la procédure de modification du dossier de création / réalisation

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de solliciter Monsieur le Président de la CUB en vue d'engager la procédure de modification du dossier de création/réalisation de la ZAC,
- de dire que la concertation consistera en :

\* l'accueil dans le local de l'OEil du Centre (local de concertation situé rue Eugène et Marc Dulout et ouvert au public du mardi 9 heures – 18 heures au samedi 10 heures – 12 heures), des personnes intéressées afin de leur présenter l'avancement du projet de modification du projet urbain de l'îlot 8, et de les orienter vers les registres de la Mairie et de la CUB pour recueil des avis et suggestions.

\* l'organisation à minima d'une réunion publique au cours de l'avancement du projet.

\* la mise à disposition du public d'un registre et d'un dossier consultables en mairie de Pessac au service Urbanisme et à la CUB.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°2011-487** : Convention d'études préliminaires à la réalisation d'un pôle d'échanges autour de la gare d'Alouette-France

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les termes de la convention jointe,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

## **Vie associative :**

**aff n°2011-488** : Agenda 21 – Convention de partenariat avec l'association Terre d'ADELES

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat,
- d'approuver le versement d'une subvention de 10 000 € pour l'appui au développement du projet associatif.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

## **Education :**

### **aff n°2011-489 : Projet Educatif Local 2011 – Reversement de subventions**

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le reversement de la somme de 2 000 € à l'association « Espace social Alouette Animation » pour son action intitulée « La France, pays pluri-ethnique ».

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

### **aff n°2011-490 : « Ateliers du Cinéma » - Convention entre l'Inspection académique de la Gironde, l'association du Cinéma Jean Eustache et la Ville de Pessac**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le principe de cette action à destination des élèves de la circonscription scolarisés en élémentaire,
- d'approuver la convention de partenariat entre la Ville, l'Inspection Académique de la Gironde et l'association du Cinéma Jean Eustache de janvier à juin 2012 et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

## **Culture :**

### **aff n°2011-491 : Pessac en Scènes – Contrats et conventions pour la programmation artistique du Festival 2011 "Sur un Petit Nuage"**

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette programmation.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

### **aff n°2011-492 : Pessac en Scènes – Demandes de subventions et d'aides pour l'année 2012**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions et aides au taux le plus élevé possible auprès des différents partenaires,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ces demandes.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

\*\*\*

*La séance est levée à 23h00*